



ArcelorMittal

**Rapport annuel 2023**  
**ArcelorMittal Foundation**  
**Luxembourg**



# Sommaire

La Fondation	3
La gouvernance	4
Les missions de la Fondation	5
Les projets soutenus en 2023	6
Chiffres clefs 2023 et Bilan financier	16



# 1. La Fondation

**ArcelorMittal Foundation Luxembourg**, fondation de droit luxembourgeois reconnue d'utilité publique, a été immatriculée en 2007. Après une période d'inactivité de quelques années, elle a été réactivée par le Conseil des Gouverneurs d'ArcelorMittal Foundation Luxembourg afin de lui confier les actions de soutien et de mécénat menées

par ArcelorMittal Luxembourg. La Fondation rassemble ainsi l'ensemble des initiatives RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) d'ArcelorMittal au Luxembourg et en Grande Région et valorise des projets qui s'inscrivent dans les quatre piliers qui structurent son engagement : **Environnement, Culture et Patrimoine, Education, Social**. Elle a également un rôle de facilitateur et de mise en place

de synergies entre les acteurs de la Grande Région grâce à son réseau de partenaires. Sa présidence est assurée par Michel Wurth, Président du Conseil d'Administration d'ArcelorMittal Luxembourg.

## Mot du Président

« *ArcelorMittal Foundation Luxembourg* incarne la continuité de l'engagement historique de la sidérurgie dans la vie quotidienne du Grand-Duché.

Pour notre Fondation, il s'agit de soutenir des projets qui s'inscrivent dans le périmètre de nos quatre piliers : **l'Environnement, la Culture et le Patrimoine, l'Education, le Social**.

Notre gouvernance est solide et nous permet de sélectionner diverses initiatives portées par des associations ou des fondations dont nous pouvons nous assurer du sérieux. Pour certaines d'entre elles, les liens sont déjà anciens et fidèles, et nous restons toujours à l'affût de nouvelles approches, notamment celles portées par des bénévoles dont l'engagement inspire le respect de notre Conseil de Gouverneurs. Nous sommes fiers de pouvoir contribuer à la réussite de projets locaux offrant un impact local fort et concret.

*L'année 2023* aura été marquée par cette logique, avec la volonté d'encourager notamment l'engagement des salariés d'ArcelorMittal au Luxembourg dans des actions de bénévolat au sein d'associations. Nous

allons poursuivre cette démarche car elle nous paraît essentielle pour donner du sens à la présence de notre Fondation auprès de ceux qui ont besoin de soutien, que ce soit dans le domaine de l'environnement, du social ou de l'expression artistique. L'éducation a été une de nos priorités en 2023, avec près de la moitié de notre budget alloué à diverses initiatives dans ce domaine. C'est une façon d'investir dans l'avenir, et c'est là l'un des objectifs de notre Fondation : permettre au Grand-Duché de poursuivre son développement harmonieux, en soutenant toutes les occasions qui donnent une chance de souder la société civile luxembourgeoise. »



Michel Wurth,  
Président ArcelorMittal  
Foundation Luxembourg

## 2. La gouvernance

Les Gouverneurs sont issus des directions opérationnelles et administratives luxembourgeoises ou sont des représentants de la Direction mondiale du Groupe.

La présidence de la Fondation est assurée par :

**Michel Wurth**, *Président du Conseil d'administration d'ArcelorMittal Luxembourg.*



# 3. Les missions de la Fondation

La Fondation a pour mission d'apporter son soutien à des projets qui concernent au moins l'un des quatre piliers de la stratégie RSE (*Responsabilité Sociale de l'Entreprise*) d'ArcelorMittal Luxembourg.

- Social • Education • Environnement • Culture et Patrimoine



La Fondation favorise les projets à moyen et long terme dans une logique de construction de partenariat bilatéral. Pour être éligible à une demande d'aide, un projet doit émaner d'une structure établie au Luxembourg ou dans la Grande Région et doit avoir un impact sur les communautés locales, aussi large que possible. La Fondation n'a pas vocation à financer les frais généraux des structures demandeuses, ni les projets sportifs. Il est possible de solliciter la Fondation tout au long de l'année.

Pour ce faire, un formulaire de demande est accessible sur le site internet de la Fondation. Au-delà de ces critères, la Fondation porte une attention particulière sur les trois valeurs qu'elle soutient :

- **l'Excellence** : la Fondation souhaite accompagner des projets ambitieux et porteurs de résultats tangibles ;
- **l'Innovation** : la Fondation a la volonté de faire émerger de nouvelles idées, de nouveaux acteurs avec une démarche originale et créative ;

- **le Partage** : la Fondation souhaite accompagner des projets qui favorisent l'ouverture d'esprit et l'ouverture vers de nouveaux publics.

# Les projets soutenus en 2023

## a. Pilier social

### La Main Tendue Programme annuel "Babbelgrupp"

En 2023, la Fondation a soutenu le programme **Babbelgrupp**, qui vise à offrir des espaces d'échanges en plusieurs langues permettant de formuler des questions, d'échanger autour de divers thèmes, de développer des ressources individuelles et collectives. A partir de ces groupes, des besoins spécifiques peuvent émerger et l'équipe bénévole de **La Main Tendue** peut alors proposer une prise en charge individuelle/de couple.

Au **Babbelgrupp**, un éducateur gradué collabore avec la psychologue responsable du service et avec les bénévoles. Le public cible est tout adulte en demande. Le projet a débuté en octobre 2023 au sein des locaux de **La Main Tendue** sur quatre créneaux d'1h30 par semaine à destination d'environ 250 personnes par an.



### Les objectifs du projet sont les suivants :

- Établir un premier contact avec des personnes qui se questionnent autour des difficultés rencontrées au quotidien
- Créer un cadre d'échange entre des personnes en difficulté
- Réorienter les personnes en difficulté vers des services adaptés
- Inviter des professionnels du domaine social afin de sensibiliser par rapport à des thèmes d'éducation
- Ouvrir un dialogue autour de thèmes sensibles
- Offrir une ressource pour des personnes qui sont à la recherche de réponses
- Favoriser la bonne santé mentale et sociale des adultes.

**250**  
personnes  
accueillies par an



## Fondation Écouter pour Mieux s'Entendre Meet me at the Museum (III)

Suite au succès du projet et à la demande des institutions, la **Fondation EME** et la **Villa Vauban** ont décidé d'organiser une troisième saison de visites guidées multidisciplinaires « **Meet me at the Museum** ». Ces visites combinent les arts visuels, la musique live et la photographie. Des personnes âgées de différentes institutions de soins au Luxembourg ont eu l'occasion de profiter ensemble d'une heure d'explications sur différentes œuvres d'art et de musique. Ensuite, les participants ont pu créer leurs propres natures mortes et les mettre en scène pour être photographiées.

20 visites ont été organisées avec 22 participants et 13 institutions de soins en 2023.

20 visites  
organisées

200  
participants

## Faarwespill

La Fondation a poursuivi également son soutien au projet « **Faarwespill** » qui consistait à organiser des visites de la **Villa Vauban** pour les enfants ainsi que pour les personnes malvoyantes.

Des peintures en relief sont réalisées pour permettre au public de comprendre les œuvres présentées lors des visites.

12 visites  
organisées au 1<sup>er</sup>  
semestre

300  
participants



# Minigrants

Le programme Minigrants est une initiative qui vise à soutenir des projets menés par des associations ou fondations actives aux Luxembourg ou dans la Grande Région, et dans lesquelles les collaborateurs d'ArcelorMittal des sites luxembourgeois s'investissent en tant que bénévoles.

Chaque année, ArcelorMittal Luxembourg soutient financièrement plusieurs projets qui s'inscrivent dans la stratégie de la Fondation. Le projet doit concerner au moins un des domaines de référence : éducation, santé-sécurité, environnement ou bien encore le social.

En 2023, une quinzaine de candidatures ont été portées à la connaissance de la Fondation. Six projets ont retenu plus particulièrement son attention.



*Les lauréats des Minigrants 2023 et les gouverneurs d'ArcelorMittal Foundation*

**Enzo, ta belle leçon de vie** : soutenir financièrement les rêves des enfants atteints de cancer (grâce à la vente de goodies, dîner caritatif, tombola). L'association a besoin d'un soutien financier pour des investissements spécifiques (merchandising, restauration etc).

**Ecole du parc** : organise un séjour en Auvergne pour deux classes (50 enfants de 10 ans) vivant en quartier défavorisé.

**FIRE - French International Rescue Experts** : achat d'un radar de recherche de victimes ensevelies après effondrement d'un immeuble.

**Les P'tits Potos** : impliquer des personnes handicapées (appelées « capitaines ») dans des courses en joëlette. L'objectif est de remplacer une vieille joëlette pour continuer à impliquer un maximum de « capitaines » dans les courses.

**Serve the City** : redonner leur dignité aux personnes sans domicile. Plus qu'une distribution de nourriture, c'est un moyen de montrer du soutien, de l'amour et de la compassion aux personnes dans le besoin et de responsabiliser les citoyens au service de la communauté. Au fil des années, Serve The City a développé le programme afin d'impliquer les

écoliers, de mettre en place de nouveaux services et de renforcer ses équipes.

**Rotary Club Arlon, Belgique** : inviter des étudiants de 15-16 ans à rencontrer des professionnels qui leur expliquent les différents aspects de leur métier. En 2023, la Fondation a également décidé d'encourager l'engagement des salariés en soutenant les projets non retenus par une modeste subvention.

## b. Pilier environnemental

### Fondation Hëllef fir d'Natur

Il s'agissait pour 2023 de poursuivre non seulement le travail initié sur la restauration de la mare à triton crêté au lieu-dit « **Kierchberg** » à Rumelange mais également les actions éducatives et pédagogiques de la Fondation.

#### Historique et description

La mare est située dans un pré pâturé de façon extensive par les bovins. Elle est clôturée et entourée par un écran d'arbustes. La mare a été gérée par le passé par le groupe local de Rumelange de **natur&emwelt**. Il est à supposer que sa gestion faisait l'objet d'un accord verbal entre le groupe local et l'**ARBED** qui fut ensuite renouvelé par tacite reconduction. En 2017, le groupe local a fusionné avec les groupes de Kayl et Dudelange pour former **natur&emwelt a.s.b.l. Haard**. Parmi les objectifs que s'est donné le groupe nouvellement formé figure la restauration et la gestion de la mare, qui, par manque de gestion, était en mauvais état de conservation.

*La mare est située à cheval sur les parcelles 271/325 et 33/592 de la section A de Rumelange.*

La gestion se fait en concertation avec le gestionnaire, l'administration de la nature et des forêts pour les sites **NATURA 2000** de la région Minette. **natur&emwelt** s'est chargée de demander les autorisations nécessaires auprès des autorités concernées.

Le but de **natur&emwelt** est la sauvegarde de la biodiversité dans un paysage naturel et culturel varié.

La démarche de **natur&emwelt** est la suivante : la protection des biotopes ainsi que l'exploitation durable des ressources naturelles. Ceci est réalisé à travers des actions de sensibilisation et de conseil, des actions pratiques dans le domaine de la protection de la nature et des espèces, de la sauvegarde, de la renaturation et de l'entretien de biotopes rares et menacés, et finalement par le recueil de données et la recherche scientifique accompagnés d'actions ciblées dans les domaines politique et administratif.



#### Collecte de poires

Plusieurs salariés d'ArcelorMittal au Luxembourg, parfois venus en famille, ont participé à la cueillette de poires sur les terrains de l'association natur&emwelt à Péppange le 7 octobre 2023.

Malgré une récolte moins généreuse qu'à l'accoutumée suite aux événements climatiques peu propices à un bon développement du fruit, les participants ont été ravis d'aider l'association dans sa récolte.



#### Plantation d'arbres

Le 12 décembre 2023, une équipe de salariés d'ArcelorMittal Luxembourg s'est rendue sur les terrains de l'association natur&emwelt à Péppange pour y planter huit nouveaux poiriers, de différentes variétés. Cette action entre dans le cadre d'un partenariat de plus de dix ans entre ArcelorMittal et sa Fondation, et natur&emwelt.



## IMS (*Inspiring More Sustainability*)

### Luxembourg Sustainability Forum

La douzième édition du Luxembourg Sustainability Forum, l'événement phare organisé par **IMS - Inspiring More Sustainability**, a eu lieu à Luxexpo The Box le jeudi 26 octobre 2023 ; l'événement a également été diffusé en direct.

Il a rassemblé au total plus de 400 participants dont 150 en présentiel. Une fois de plus la Fondation a soutenu ce temps fort de la RSE au Luxembourg en étant "silver sponsor". Pour rappel, ArcelorMittal Luxembourg est l'un des co-fondateurs de l'asbl IMS qui existe depuis 2007.

**400**  
Participants  
(150 en  
présentiel)



## Les 15 ans de l'INDR

L'anniversaire de *l'Institut National pour le Développement Durable* a eu lieu le 21 septembre 2023. Cet organisme (partie de la Chambre de Commerce) délivre des certificats aux entreprises au Luxembourg impliquées dans un processus de responsabilité sociale robuste. ArcelorMittal Luxembourg est certifié depuis 2012 et a été l'un des principaux partenaires de l'anniversaire.



## Luxembourg Institute of Science and Technology

### La Forge

La Fondation soutient un partenariat avec le LIST pour l'amélioration de la performance énergétique des installations sidérurgiques d'ArcelorMittal au Luxembourg. Le **Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)** et ArcelorMittal Luxembourg ont signé en 2019 un accord d'une durée de cinq ans pour travailler conjointement sur la recherche et le développement de projets et de services innovants dans les domaines de l'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'utilisation responsable des ressources, de l'optimisation de multiples mesures

d'efficacité énergétique, de récupération de chaleur et de production d'électricité à partir de chaleur excédentaire.

Le champ de recherche s'inscrit dans le processus de transition d'ArcelorMittal vers une économie circulaire et la décarbonation de la production d'acier.

**Dirk Fransaer**, *CEO ad interim LIST, Dr.-ING*

**Alex Bertrand**, *chercheur département Environmental Research & Innovation LIST*  
et **Henri Reding**, *Country Head ArcelorMittal Luxembourg*



## c. Pilier culture et patrimoine

### Galerie Schlassgoart :

Créée par l'Arbed en 1993 et hébergée dans le Pavillon du Centenaire à Esch-sur-Alzette, la galerie Schlassgoart vise à promouvoir l'art et les artistes luxembourgeois et internationaux. Association sans but lucratif, la galerie Schlassgoart n'est pas une galerie d'art marchande. En effet, les acheteurs et les artistes exposants échangent directement, ces derniers bénéficiant de conditions d'exposition favorables notamment grâce au mécénat d'ArcelorMittal au Luxembourg.

### L'exposition Romain Urhausen en collaboration avec Lët'z Arles

Des visites guidées pour les salariés d'ArcelorMittal Luxembourg ont eu lieu les 11 et 21 octobre 2023.

Romain Urhausen est un photographe luxembourgeois renommé qui a travaillé pour l'Arbed en 1965.

ArcelorMittal Foundation Luxembourg était partenaire de l'exposition Romain Urhausen aux Rencontres d'Arles en 2022, avec l'objectif de la répliquer à la Galerie Schlassgoart en 2023. L'inauguration de l'exposition a été faite par S.A.R. la Princesse héritière et la ministre de la Culture.

*Romain Urhausen est un photographe luxembourgeois reconnu qui a réalisé plusieurs photos dans les installations sidérurgiques de l'ancienne Arbed.*



## d. Pilier éducation

### Jonk Entrepreneuren

#### Mini-entreprises 2023 :

Le concours **Mini-entreprises** est organisé chaque année. Pendant une année scolaire, les élèves, âgés de 16 à 19 ans, apprennent à créer et à gérer une entreprise.

Le projet des Mini-Entreprises stimule l'esprit d'entreprise des lycéens au niveau de l'enseignement secondaire général et secondaire classique. Pendant une année, les élèves sont responsables d'une mini-entreprise dans laquelle ils sont amenés à prendre des décisions. Ils apprennent à identifier une idée innovante pour un produit ou un service, à développer un plan d'affaires, à s'organiser, à commercialiser ce produit/service, à gérer leurs finances, à développer une stratégie marketing, etc. Étant donné que l'enseignant concerné intervient

plutôt comme « coach », le projet des mini-entreprises mène à une rupture avec l'image traditionnelle des cours : habituellement récepteur passif, l'élève devient acteur de son projet.

Afin de garantir un déroulement professionnel de chaque projet mini-entreprise, une assistance externe à l'école s'impose. Ainsi un pool d'entrepreneurs-conseillers ou de coachs est constitué.

Ces professionnels ont la mission d'intéresser les élèves à leur profession et d'intervenir ponctuellement en tant que spécialistes de leur domaine respectif. Ces conseillers externes se rendent à plusieurs reprises sur place pour intervenir à des dates décisives (p.ex. : le choix du produit, l'assemblée générale constitutive...).

*Le Forum des Mini-Entreprises est le concours annuel permettant de distinguer les meilleurs projets de l'année. ArcelorMittal Luxembourg remet chaque année le prix du meilleur modèle d'affaires.*



## Chaire ArcelorMittal de construction métallique : une collaboration en acier entre l'Université et ArcelorMittal Luxembourg

Fortes d'une collaboration étroite engagée il y a plus de 10 ans, l'Université du Luxembourg et ArcelorMittal Foundation ont convenu de prolonger leur partenariat jusqu'en 2025, à travers la Chaire ArcelorMittal de construction métallique. Une cérémonie de signature a été organisée le 13 février 2023 avec le Prof. Jens Kreisel, Recteur de l'Université du Luxembourg, le Prof. Christoph Odenbreit, titulaire de la Chaire ArcelorMittal de Construction Métallique, le Prof. Olivier Vassart, CEO Steligence®, Nicoleta Popa, Head of ArcelorMittal Global R&D Construction applications, Infrastructures and Long Products, et Pascal Moisy, Head of Communications & CSR d'ArcelorMittal Luxembourg.

La Chaire ArcelorMittal de Construction Métallique a été créée en 2010 par ArcelorMittal Luxembourg et l'Université du Luxembourg pour l'enseignement et la recherche. La Chaire est pilotée par Christoph Odenbreit, professeur en structures métalliques mixtes à l'Université du Luxembourg. Elle se concentre sur l'étude de la construction métallique de demain pour des bâtiments à haute performance et sur les techniques de construction,

en développant de nouvelles structures et règles de conception pour la construction innovante en acier et en structures mixtes. L'accent est mis sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais de l'économie circulaire dans la construction et l'amélioration de la durabilité grâce au développement de solutions vertes.

Au cours de la dernière décennie, la Chaire de construction métallique a remporté de nombreux succès. Lors des FNR Awards 2022, le professeur Christoph Odenbreit a reçu le prix « Outstanding Mentor ». En 2020, le Dr Maciej Chrzanowski a reçu un prix FNR pour sa thèse de doctorat exceptionnelle "Shear Transfer in Heavy Steel-Concrete Composite Columns with Multiple Encased Steel Profiles<sup>1</sup>". En 2019, le Dr Valentino Vigneri a été récompensé pour son article intitulé "Different load bearing mechanisms in headed stud shear connections for composite beams with profiled steel sheeting<sup>2</sup>" lors de la conférence nordique sur la construction métallique, et le Dr Andras Kozma a présenté ses conclusions sur la

construction circulaire lors d'une conférence TEDx de l'Université du Luxembourg. Au pavillon luxembourgeois de l'Expo 2020 de Dubaï, la Chaire a promu une vision futuriste des solutions en aciers modulaires, circulaires et standardisés, en s'appuyant sur les technologies "Digital Twin". Ces résultats scientifiques ont récemment été appliqués au Pavillon "Petite Maison" (<https://petitemaison.lu/>), qui est une contribution de l'Université du Luxembourg à l'initiative Esch2022 - Capitale européenne de la culture.

La Chaire a également contribué de manière substantielle à l'élaboration de normes européennes dans le domaine des structures en acier et mixtes. En particulier, l'équipe composée de quatre chercheurs seniors depuis la création de la Chaire (Oliver Hechler, Renata Obiala, Matthias Braun et Jie Yang) et de quatorze chercheurs doctorants, a participé activement à la révision de l'Eurocode 4 'Design of composite steel and concrete structure<sup>3</sup>'.

<sup>1</sup>Transfert de cisaillement dans les colonnes composites lourdes en acier-béton avec de multiples profils en acier encastrés.

<sup>2</sup>Différents mécanismes de support de la charge dans les assemblages de cisaillement à goujon en tête pour les poutres composites avec tôle d'acier profilée.

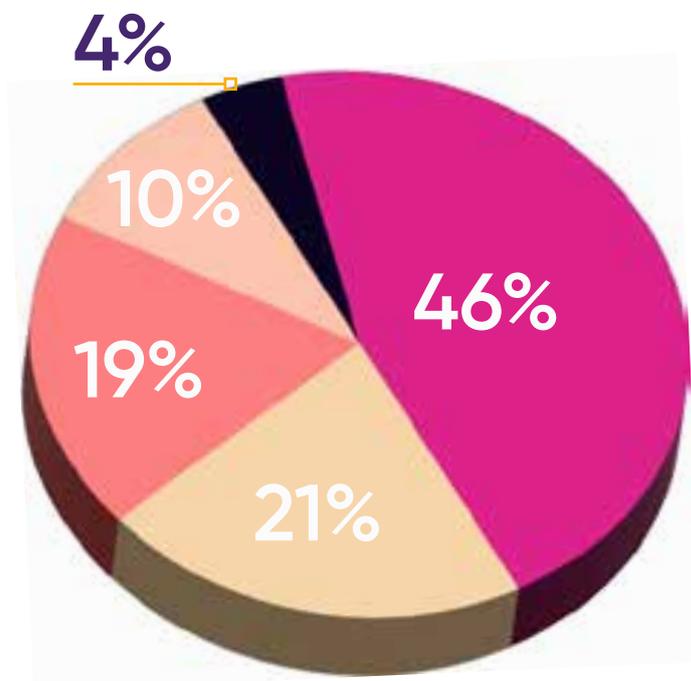
<sup>3</sup>Conception de structures mixtes en acier et en béton.

Renouvellement du  
partenariat entre  
l'Université du Luxembourg  
et ArcelorMittal  
Foundation,  
13 février 2023



# Chiffres clefs 2023 et Bilan financier

Répartition des budgets en 2023 par domaine



- Éducation
- Social
- Environnement
- Culture
- Autres

**323 977 euros**  
Budget global

**16 projets**  
soutenus en 2023

**15 000 euros**  
Aide moyenne  
apportée à chaque  
**projet**  
(hors Contribution Chaire et projet  
exceptionnel)

# Résultats

## Table des matières

<b>Rapport de gestion</b>	18
<b>Comptes annuels</b>	19-23
Bilan	19
Compte de résultat	20
Annexes aux comptes annuels	21-22
<b>Rapport d'audit</b>	23

# Rapport de gestion

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous présentons le rapport de gestion sur l'exercice 2023 de la Fondation ArcelorMittal (la « Fondation »).

## **Évolution de l'activité, situation de la Société et résultat :**

Au cours de l'année 2023, la Fondation a poursuivi ses activités statutaires en lançant de nouvelles initiatives. La Fondation a parrainé plus de 9 projets qui s'inscrivent dans la stratégie de la Fondation en matière de promotion de la santé et de la sécurité, de l'éducation, de l'environnement et de la culture.

En 2023, la Fondation a parrainé un dîner de gala de charité organisé par l'Ukraine-Luxembourg Business Club le 31 janvier 2023. La Fondation a reçu 13.950,00 EUR de divers donateurs pour soutenir cette initiative. Par la suite, le 8 juin 2023, tous les fonds collectés ont été transférés à la Fondation Olena Zelenska pour soutenir la reconstruction de l'Ukraine.

En 2023, la Fondation a organisé la campagne « Minigrant » et soutenu diverses associations avec EUR 22.657,00, respectivement EUR 20.157,00 pour les projets gagnants et EUR 2.500,00 pour les projets participants conformes à la mission de la Fondation. En outre, la Fondation a payé EUR 2.320,00 pour les frais d'inscription des participants d'ArcelorMittal à la Business Run.

Le 11 avril 2023 et le 31 juillet 2023, la Fondation a reçu un don d'ArcelorMittal Luxembourg d'un montant total de EUR 500.000,00 divisé en 2 tranches de EUR 250.000,00. Des fonds ont été transférés pour sécuriser le budget de la Fondation.

La société termine son exercice 2023 avec un revenu de EUR 146.512,60 qu'il est proposé de reporter. Toutes les dépenses antérieures et futures encourues par la Fondation sont financées par des entités qui font partie du groupe ArcelorMittal.

## **Événements postérieurs à la clôture :**

Le 4 mars 2024, la Fondation a acheté des billets pour le concert caritatif organisé par la Croix-Rouge luxembourgeoise à la Philharmonie Luxembourg pour EUR 2.360,00. Les billets ont été remis aux salariés d'ArcelorMittal au Luxembourg au terme d'un tirage au sort.

## **Évolution prévisible :**

La Société continuera à soutenir et à financer des projets.

Le Conseil des Gouverneurs

# Bilan

<b>Actifs</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Actifs circulants		
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et espèces en caisse	1 113 662,95	599 712,95
<b>Total des actifs courants</b>	<b>1 111 662,95</b>	<b>599 712,95</b>
Charges constatées d'avance (note 5)	20 240,15	20 240,15
<b>Total actifs</b>	<b>1 133 903,10</b>	<b>619 953,10</b>

<b>Passif</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Capital et réserves (note 3)		
Capital souscrit	500 000,00	500 000,00
Résultat reporté	81 081,22	13 212,68
Résultat de la période	146 512,60	67 868,54
<b>Capital total et réserves</b>	<b>727 593,82</b>	<b>581 081,22</b>
Produits constatés d'avance (note 4)	406 309,28	38 871,88
<b>Total passif</b>	<b>1 133 903,10</b>	<b>619 953,10</b>

Les notes sous-jacentes font partie intégrante de ces comptes annuels.

# Compte de résultat

<b>Frais (note 5)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Autres frais d'exploitation	374 197,78	351,79
Intérêts et charges assimilées	4 075,76	513,07
Profit/(perte) de l'exercice	146 512,60	67 868,54
	<b>524 786,14</b>	<b>68 733,40</b>

<b>Produits (note 6)</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Autres produits d'exploitation	513 950,00	68 733,40
Autres intérêts et produits assimilés	10 836,14	-
	<b>524 786,14</b>	<b>68 733,40</b>

Les notes sous-jacentes font partie intégrante de ces comptes annuels.

# Annexes aux comptes annuels

## Note 1 - Généralités

La Fondation ArcelorMittal, ci-après « la Fondation », a été créée le 23 avril 2007 dans le cadre de la définition d'une fondation à but non lucratif telle que définie par la loi luxembourgeoise pour une durée illimitée. Le 30 novembre 2011, la Fondation a changé de dénomination sociale et est passée de « Fondation Arcelor Mittal » à « Fondation ArcelorMittal ».

Le siège social de la Fondation est établi à Luxembourg 24-26, Boulevard d'Avranches, L-1160, Luxembourg.

L'exercice social de la Fondation commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

L'objet de la Fondation est la promotion et la coordination des politiques du groupe ArcelorMittal dans les domaines suivants : arts et culture, environnement, éducation, développement communautaire, santé et sciences.

## Note 2 - Résumé des principales méthodes comptables

### Principes généraux

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis et aux lois et règlements en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

### Principales règles d'évaluation

#### Conversion des devises

La Fondation tient sa comptabilité en euro (EUR) et ses comptes annuels sont exprimés dans cette devise. Les transactions effectuées dans une devise autre que l'euro sont converties en euro au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs, autres que les immobilisations, et les passifs libellés dans des devises autres que l'EUR sont convertis en EUR au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les pertes et gains réalisés et les pertes latentes sont pris en compte dans le compte de résultat.

#### Prise en charge des frais administratifs et d'exploitation

ArcelorMittal S.A. s'est engagée à supporter, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales directes ou indirectes, par le biais de contributions périodiques, toutes les dépenses (administratives, d'exploitation ou autres) de la Fondation, y compris celles engagées par des projets à réaliser ou à soutenir, qui ne peuvent être couvertes par les revenus de la Fondation.

#### Charges

Les charges contractées et encourues directement par la Fondation sont comptabilisées dans le compte de résultat pendant la période d'utilisation des projets.

#### Produits

Les contributions à recevoir par la Fondation de la part du groupe ArcelorMittal au titre des charges contractées et encourues directement par la Fondation sont comptabilisées en produits dans le compte de résultat au même taux que les charges auxquelles elles se rapportent.

### Note 3 – Fonds propres

Arcelor, Société Anonyme et Mittal Steel Company N.V., désormais fusionnées en ArcelorMittal, Société Anonyme, ont fourni à la Fondation une dotation de cinq cent mille euros (500 000,00 EUR), qui a été déposée sur un compte bancaire ouvert au nom de la Fondation lors de sa constitution.

### Note 4 – PASSIF

Le passif de EUR 406.309,28 se compose d'un montant dû à ArcelorMittal Treasury S.N.C. s'élevant à EUR 405.908,37 et d'un montant de EUR 400,91 à ArcelorMittal Business Center of Excellence Poland Sp. z o. o. Sp. k.

### Note 5 – FRAIS

Les autres dépenses de fonctionnement encourues par la Fondation en 2023 pour un montant de EUR 374.197,78 étaient liées au sponsoring et à d'autres services, respectivement EUR 361.927,00 et EUR 12.270,78.

Au cours de l'année 2023, la Fondation a poursuivi ses activités statutaires en lançant de nouvelles initiatives. La Fondation a parrainé plus de 9 projets qui s'inscrivent dans la stratégie de la Fondation en matière de promotion de la santé et de la sécurité, de l'éducation, de l'environnement et de la culture.

En 2023, la Fondation a parrainé un dîner de gala de charité organisé par l'Ukraine-Luxembourg Business Club le 31 janvier 2023. Le 8 juin 2023, les fonds collectés de EUR 13.950,00 liés à cet événement ont été transférés à la Fondation Olena Zelenska pour soutenir la reconstruction de l'Ukraine.

En 2023, la Fondation a organisé la campagne « Minigrant » et soutenu diverses associations avec EUR 22.657,00, respectivement EUR 20.157,00 pour les projets gagnants et EUR 2.500,00 pour les projets participants conformes à la mission de la Fondation. En outre, la Fondation a payé EUR 2.320,00 pour les frais d'inscription des participants d'ArcelorMittal à la Business Run.

Les autres charges d'exploitation comprennent également le coût du nouveau site web de la Fondation créé par STUDIO MOLOKO (EUR 10.266,00), les services de traduction fournis par UBIQUS BELGIUM NV/SA (EUR 735,05), les services de transport fournis par SALES-LENTZ (EUR 700,40), les services comptables fournis par ArcelorMittal Business Center of Excellence Poland Sp. z o.o. Sp. k. (EUR 400,91), les services d'impression fournis par REKA S.A. (EUR 168,42).

Les intérêts et frais similaires s'élèvent à EUR 4.075,76 et se composent des intérêts sur le compte courant d'ArcelorMittal Treasury S.N.C. *La Fondation ne compte aucun salarié.*

### Note 6 – Bénéfices

Les autres bénéfices d'exploitation correspondent aux contributions reçues par la Fondation du groupe ArcelorMittal au titre des charges d'exploitation supportées par la Fondation sur ses projets. Le 11 avril 2023 et le 31 juillet 2023, la Fondation a reçu un don d'ArcelorMittal Luxembourg d'un montant total de EUR 500.000,00 divisé en 2 tranches de EUR 250.000,00. Des fonds ont été transférés pour sécuriser le budget de la Fondation.

Les acomptes de EUR 20.240,15 se réfèrent aux projets réalisés en 2016 et 2019.

En 2023, la Fondation a parrainé un dîner de gala de charité organisé par l'Ukraine-Luxembourg Business Club le 31 janvier 2023. La Fondation a reçu EUR 13.950,00 de divers donateurs pour soutenir cette initiative.

Les autres intérêts et revenus assimilés se composent des intérêts perçus par la Fondation sur son compte courant auprès d'ArcelorMittal Treasury S.N.C et des gains de change réalisés sur le compte courant auprès d'ArcelorMittal S.N.C., respectivement EUR 10.732,95 et EUR 103,19.

### Note 7 – Engagements

Il n'y a pas d'engagements en cours au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

### Note 8 – Événements postérieurs à la clôture

Le 4 mars 2024, la Fondation a acheté des billets pour le concert caritatif organisé par la Croix-Rouge luxembourgeoise à la Philharmonie Luxembourg pour EUR 2.360,00. Les billets ont été remis aux salariés d'ArcelorMittal au Luxembourg au terme d'un tirage au sort.

## BUDGET 2024 (en EUR)

### FRAIS

- Frais d'exploitation	5,000
- Frais liés aux activités de la Fondation	495,000

### REVENU

- Revenus d'exploitation	500,000
--------------------------	---------

**STATUTORY AUDITOR'S REPORT**  
**to the members of the Board of Governors of**  
**ARCELORMITTAL FOUNDATION**

Dear Shareholder,

As the statutory auditor of your company, I beg to inform you of the accomplishment of my task for the 2023 financial year.

In the context of that task, I have audited the balance sheet of the ARCELORMITTAL FOUNDATION as at 31 December 2023, totalling EUR 1.133.903,10 and the profit and loss account for the financial year, which closed with an income of EUR 146.512,60 together with the notes. In so doing, I have exercised the degree of care and diligence customarily required of statutory auditors in the performance of their mandate in Luxembourg.

The audit carried out by me consisted of appropriate random checks and verifications.

I have established, in particular, that the balance sheet and the profit and loss account as at 31 December 2023 are consistent with the company's books.

I have no other comments to make concerning the annual accounts.

Consequently, I recommend to the general meeting that it approves the annual accounts as presented by the Board of Directors.

Luxembourg, July 03, 2024



The statutory Auditor  
Syed Mohammad Qasim Abbas